

# Conseil Municipal des Jeunes

## Exprimez vos idées pour Saint-Avé

De 12 à 17 ans



**Renseignements :**  
Maison des Jeunes  
[cmj@saint-ave.fr](mailto:cmj@saint-ave.fr)

**SAINT-AVÉ**  
SANT-AVE

[saint-ave.bzh](http://saint-ave.bzh)

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'ambition du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est d'initier les jeunes à la gestion et l'animation de la vie locale, en considérant leurs idées, leurs besoins, et en soutenant leurs projets.

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le CMJ est composé de 12 jeunes.  
Les conseillers sont élus pour un mandat d'un an et demi, d'octobre 2021 à juin 2023.



Les élus auront pour mission de :

- Participer activement à la vie de la commune en soumettant aux élus adultes des actions et projets concrets, relatifs à l'aménagement du territoire, à l'amélioration de la vie locale et à tous les projets ou actions concernant la ville et les citoyens.
- Mener à bien leurs projets en équipe.
- Participer, s'ils le souhaitent, aux commémorations de la collectivité.

Ils pourront par ailleurs :

- Être consultés par les élus adultes sur tout projet municipal.
- Donner un avis consultatif aux commissions municipales sur certains sujets.

## À QUI S'ADRESSE-T-IL ?



Aux Avéennes et Avéens âgés de 12 à 17 ans.



## COMMENT ÊTRE CANDIDAT ?

Pour être candidat il faut prendre connaissance du règlement intérieur et faire acte de candidature avant **le lundi 20 septembre 2021**, en complétant le formulaire :



- En ligne sur [saint-ave.bzh](http://saint-ave.bzh)
- En papier, à la Maison des Jeunes

## COMMENT FAIRE CAMPAGNE ?



Parler de son projet à ses amis, à sa famille, et présenter ses motivations ! Toutes les formes sont les bienvenues : texte, affiche, vidéo etc.

Ces éléments sont à joindre au formulaire de candidature disponible en ligne sur [saint-ave.bzh](http://saint-ave.bzh), ou en version papier à la Maison des Jeunes **avant le lundi 20 septembre 2021**.

## COMMENT VOTER ?

Des bureaux de vote seront installés dans les collèges Notre-Dame à Saint-Avé et Saint-Exupéry à Vannes, et à la Maison des Jeunes entre **le 12 et le 16 octobre 2021**.



Les résultats des votes seront communiqués **mercredi 20 octobre 2021**.

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes se fera **à partir du 2 novembre 2021**.



## OBJECTIFS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



- /// Favoriser la participation des jeunes au sein de la commune
- /// Favoriser l'écoute des jeunes et le partage des idées
- /// Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets en les accompagnant dans leurs réalisations
- /// Promouvoir leurs actions et disposer d'un espace d'expression dans les supports de communication municipaux
- /// Comprendre le rôle et le fonctionnement d'une commune



## RENSEIGNEMENTS

La Maison des Jeunes  
[cmj@saint-ave.fr](mailto:cmj@saint-ave.fr)

